

Où en est le document du hadith " Si la science est les Pléiades, il y aura des hommes du territoire perse qui y (.accéderont

<"xml encoding="UTF-8?>

Question

Ce hadith (Si la science est les Pléiades, il y aura des hommes du territoire perse qui y accéderont), rapporté du prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), et ? qui est inscrit au verso du billet de 5000 de toman, est-il authentique ou faux

Résumé de la réponse

Ce hadith, rapporté du prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) est mentionné par Abdallah Ibn Jaafar Himyari, dans son livre " Qorb al-Asnad", un livre qui est .une source des hadiths authentiques

Réponse détaillée

On examine l'authenticité des hadiths selon leur domaine d'exclusivité. Il y a des hadiths, qui portent sur les principes et les convictions, et dont l'authenticité devra, certainement, être vérifiée au moyen d'une série de riwâyats " Les Récits", dignes de foi, tandis que l'on peut ne disposer qu'une série de documents valides pour démontrer l'authenticité des hadiths portant sur le Fiqh (la jurisprudence religieuse) devant, obligatoirement, être appliqués. Cependant, des hadiths qui ont le même contenu que celui que vous abordez, ne seront pas vérifiés, car ils ne portent ni sur des principes idéologiques ni sur les pratiques religieuses. Cela étant dit, ce hadith " Si la science est les Pléiades, il y aura des hommes du territoire perse qui y

accéderont" est rapporté du prophète de l'islam (que Dieu le bénisse lui et les siens). Et Abdallah Ibn Jaafar Himyari fait la mention de ce hadith dans son livre intitulé " Qorb al-Asnad". 1 [1

.S'agissant du document à l'appui de ce hadith, on discute des deux sujets

.le fait que Himyari s'était rattaché à l'imam infallible -1

.Nous avons à notre disposition le document qu'est Qorb al-Asnad -2

A ce propos, on dit que Abou al-Abbas Abdallah Ibn Jaafar Ibn Hossein Ibn Malek Ibn Jame' Himyari Qomi fut du nombre des compagnons du vénéré Imam Hassan Asgari (béni soit-il). Il fut, également, l'un des grands faqihs (jurisconsultes), ainsi que l'un des rapporteurs du hadith au 3ème siècle de l'hégire. Il jouissait d'un rang et d'une place notoire parmi les grands faqihs chiites. Mohammad Ibn Yakoub Koleini a mentionné, à plusieurs reprises, le nom d'Abou al-Abbas Abdallah Ibn Jaafar Ibn Hossein Ibn Malek Ibn Jame' Himyari Qomi dans le livre " Al-Kafi" et s'est référé à ses arguments et raisonnements. Himyari avaient des correspondances avec le vénéré Imam Hassan Asgari (béni soit-il) et en dépit des lourdes pressions de l'état abbasside, il ne cessa jamais ses contacts et ses correspondances avec le vénéré Hassan, imam des Chiites et profita, en constance, de ses directives. Après la mort en martyr du vénéré Imam Hassan Asgari (que la paix de Dieu soit sur lui), Himyari n'interrompt pas ses liens avec la source de la révélation et garda, par l'intermédiaire de " Mohammad Ibn Osman Omari), son contact et sa correspondance, avec l'Imam du temps (que Dieu hâte sa venue). Il explicait, dans ses lettres adressées à l'Imam du temps, ses problèmes et ses difficultés et bénéficiait de la ligne directive que le vénéré Imam lui traçait. Il recueillit ces lettres dans un livre intitulé " Masael An Mohammad Ibn Osman al-Omari et al-Toghiat". Donc, Abou al-Abbas Abdallah Ibn Jaafar Ibn Hossein Ibn Malek Ibn Jame' Himyari comptait parmi les grands oulémas, et [rapporteurs du hadith. Son livre aussi est l'une des sources valides et fiables des hadiths. 2 [2

A propos du document dont nous disposons, c'est-à-dire le livre de Qorb al-Asnad, il faut dire que ce hadith est mentionné dans le livre " Bihar al-Anwar". Nous avons, également, accès à une copie de ce livre qui se trouve dans la bibliothèque du vénéré Ayatollah Boroujerdi. La rédaction de ce livre remonte à l'an 1359 de l'hégire. Cette copie manuscrite est rédigée, par Hassan Mir Khani, à partir d'une copie originale, marquée par l'autorisation de l'auteur, Abdallah [Ibn Jaafar Himyari, qui date de l'an 304 de l'hégire. 3[3

En outre, il y a des versets du coran, qui adressent des reproches au peuple arabe en raison du manque de stabilité et de persistance dans sa foi, et qui menacent de le remplacer par un autre peuple. " Vous voilà appelés à faire des dépenses pour la cause de Dieu; mais certains se montrent avares. L'avare n'est avare qu'à son propre détriment, Car Dieu se suffit, mais vous êtes besogneux. Si vous tournez le dos, Il vous remplacera par les hommes autres que vous, et [ils ne seront pas pareils à vous". 4[4

Croyants, quiconque parmi vous, apostasie, Dieu fera venir des hommes qu'Il aimera et qui " L'aimeront, humbles envers les croyants, fiers et puissants envers les mécréants; ils combattront sur le chemin de Dieu et ne craindront le blâme de quiconque blâmerait. Telle est [la grâce de Dieu, Il la donne à qui Il veut. Dieu est Munificent et Omniscient". 5[5

Les compagnons du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), lui demandèrent " Qui est ce groupe auquel Dieu fait allusion dans ces versets) ? A ce moment-là, le messenger de Dieu posa sa main sur la jambe, selon un autre chaîne de transmission, sur l'épaul de Salmon et dit : " Je parle de cet homme et du peuple auquel il appartient. Je jure Celui Qui ma vie est entre Ses mains, si la foi se trouve dans les Pléiades, . "un groupe des hommes de Perse y accéderont

Ce livre est considéré comme l'un des 4 principaux intinaux du Chiisme. Ce livre a été, au [2] cours de ces 10 derniers siècles, une source de référence pour des oulémas et des grands dignitaires chiites, tels Cheikh Koleini dans son livre Kafi, Cheikh Sadouq dans son livre " Faqih et la vertu", Allameh Majlisi dans son livre " Bihar al-Anwar", Cheikh Hor Amoli dans son livre " Wassaeil al-Shia' " Pour plus d'information, référez-vous à la question 1181, index : Les .Iraniens et les Arabes

.Pour plus d'information, consultez le logiciel complet des hadiths [3]

La sainte sourate 47 " Mohammad", le verset 38 [4]

.La sainte sourate 5 " Nourriture céleste", le verset 54 [5]

.Bihar al-Anwar, tome 22, p. 52 [6]